



# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CAP-SOLEIL

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES  
ÉCOLE CAP-SOLEIL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 27 septembre  
à 19h au local 212 de Cap-Soleil 2.

## ÉTAIENT PRÉSENTS

BOITEAU, Chantal	Directrice
COLLIN, Audrey	Directrice adjointe
CÔTÉ, LOUIS-PHILIPPE	Directeur adjoint
COTÉ, Isabelle	Représentante des parents
FORTIN, Audrey	Représentante des parents
POULIOT MATHIEU, Amy	Représentante des parents
MAHEUX, Jean-Philippe	Représentants des parents
BOLDUC, Geneviève	Représentant des parents
BOURBEAU, Catherine	Représentante des enseignants
NAVAY, CHRISTINA	Représentante des enseignants (Stagiaire : Lisanne)
GUILLEMETTE, Mélissa	Représentante des professionnels
LAPIERRE, SOPHIE	Représentant du service de garde
LACHANCE, Nicole	Représentante du personnel de soutien

## ÉTAIENT ABSENTS

### 1. Mot de bienvenue

Mme Chantal souhaite la bienvenue aux membres, anciens et nouveaux.

### 2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

Mme Chantal invite les membres à se présenter et expliquer leur rôle au CÉ

### 3. Adoption de l'ordre du jour du 27 septembre

Mme Chantal fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Geneviève Bolduc propose l'adoption de l'ordre du jour.

#### **4. Adoption et suivi au procès-verbal du 30 mai**

Chantal fait un survol du procès-verbal au niveau du contenu.  
Quelques coquilles qui seront précisées par Chantal.

Aucun suivi à faire

Mme Audrey Fortin propose l'adoption du procès-verbal

**CE 23-24-02**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **5. Droit de parole au public**

Aucun public

#### **6. Informations en lien avec le poste de représentant au comité de parents (délégation de l'assemblée générale de parents) et nomination du représentant.**

Mme Chantal explique que le représentant au comité de parent doit être élu ce soir suite à une délégation de l'assemblée générale des parents.

Mme Chantal invite Mme Bolduc à présenter le rôle du représentant au comité de parents, puisqu'elle occupait ce rôle l'année dernière.

Mme Chantal invite les gens intéressés à se proposer.

Mme Bolduc se propose et est élue par acclamation

#### **7. Nomination au poste de substitut au comité de parents (délégation de l'assemblée générale de parents).**

Mme Fortin se propose et est élue par acclamation

#### **8. Nomination au poste de représentant de la communauté (s'il y a lieu)**

Aucun membre de la communauté ne siègera sur le Conseil cette année puisqu'aucun présent ce soir.

#### **9. Élections des administrateurs : présidence, vice-présidence, secrétaire**

Mme Chantal explique le processus d'élection pour les différents postes et agit comme présidente d'élection.

Pour le poste de secrétaire, Mme Nicole se propose et est élue,

Pour le poste de présidence, Mme Nicole propose Mme Bolduc. Mme Chantal vérifie l'intérêt de Mme Bolduc. Cette dernière accepte le mandat.

Pour le poste de vice-présidence, M. Maheux se propose comme vice-président et est élu par acclamation.

***À partir de maintenant, Mme Bolduc prend la barre de l'animation de la rencontre***

#### **10. Informations concernant les renseignements personnels des administrateurs**

Mme Nicole explique la nouvelle façon de fonctionner cette année pour les renseignements et les dénonciations d'intérêt. Les gens devront remplir un document par le biais d'un lien internet.

#### **11. Formation obligatoire pour les nouveaux membres**

Mme Chantal explique l'obligation des nouveaux membres de suivre la formation prescrite par le MEQ, dont le lien se retrouve dans l'ordre du jour.

#### **12. Adoption des règles de régie interne du CÉ**

Mme Chantal explique que comme le document a été envoyé au préalable, nous tenons pour acquis que les membres en ont pris connaissance. Elle demande donc aux gens leurs commentaires et questionnements s'il y a lieu.

Mme Isabelle Côté propose l'adoption des règles de régie interne

**CE 23-24-03**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **13. Adoption du calendrier des rencontres du Conseil d'établissement**

Mme Chantal explique que la loi exige 5 rencontres. Elle en a planifié 6, dont une facultative.

Mme Catherine propose l'adoption du calendrier des rencontres

**CE 23-24-04**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **14. Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

M. Louis-Philippe présente le plan de lutte et son utilisation. Il explique les actions qui sont mises en place en lien avec ce plan et le protocole établi. Il explique l'échelle de gravité des gestes et les interventions qui y sont reliées. La prévention est mise de l'avant. Le MEQ exigera des actions précises et enverra un document que nous devons joindre au plan de lutte, en cours d'année scolaire. Les dernières modifications seront présentées à l'équipe-école lors de la prochaine collective.

Mme Sophie Lapierre propose l'adoption du plan de lutte.

**CE 23-24-05**

**Adoptée à l'unanimité**

#### **15. Approbation de la planification des contenus d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

M. Louis-Philippe présente la planification annuelle des COSP pour l'année 2023-2024. Il présente les différents thèmes qui seront travaillés en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Il insiste sur le thème de l'école secondaire où les élèves de 6<sup>e</sup> année vivront des activités en lien avec le passage du primaire vers le secondaire.

Mme Audrey Fortin propose l'approbation des contenus.

**CE 23-24-06**

**Approuvée à l'unanimité**

#### **16. Approbation de la planification des contenus d'éducation à la sexualité**

M. Louis-Philippe présente la planification des contenus d'éducation à la sexualité.

M. Louis-Philippe explique que les parents seront avisés au préalable du thème développé en classe. L'école assure également un filet de sécurité à l'équipe-école en cas de dénonciation. Mme Catherine explique de quelle façon le tout est présenté par les enseignants (classe et parents).

Mme Beaulieu demande si les éléments qui touchent la notion de « genre » seront abordés dans les contenus. Mme Mélissa explique qu'il y a plusieurs ressources au Centre de Services pour aider les intervenants à accompagner les élèves.

M. Maheux propose l'approbation du contenu en sexualité

**CE 23-24-07**

**Approuvée à l'unanimité**

### **17. Approbation de l'activité camp Kéno pour les élèves de 5<sup>e</sup> année**

Mme Chantal présente la demande faite par les enseignants de 5<sup>e</sup> année. Évidemment, si les moyens de pression sont terminés, cette activité pourrait se tenir. Cette année, aucune campagne de financement n'aura lieu, le parent devra assumer à 100% les coûts. Un sondage a déjà été envoyé aux parents et plus de 80% de ceux-ci sont en accord. L'activité aurait lieu les 5 et 6 juin et il y aurait compensation aux enseignants et élèves le 10 juin puisque le 7 juin est une journée pédagogique. Le service de garde pourra être offert au besoin.

Mme Côté propose l'approbation de l'activité au camp Kéno.

**CE 23-24-08**

**Approuvée à l'unanimité**

### **18. Adoption des modifications à la Régie interne du service de garde**

Mme Sophie présente les modifications à la tarification du service de garde pour cette année. Le MEQ a modifié le tarif journalier. Le montant demandé est 9.20\$ par jour. Elle précise également les tarifs à la période.

Mme Fortin propose l'adoption des modifications à la Régie interne du service de garde.

**CE 23-24-09**

**Adoptée à l'unanimité**

### **19. La vie à l'école (santé globale, préscolaire, 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, professionnels, service de garde)**

Mme Chantal invite les membres de l'équipe-école à s'exprimer

Mme Christina mentionne qu'au préscolaire, les petits sont en adaptation, mais que tout se passe très bien; appropriation des règles de classe; thème des pommes.

Mme Catherine parle pour l'ensemble des niveaux primaires :

- Modélisation des routines;
- Création des liens;
- Dépistage en lecture et écriture pour bien connaître leurs élèves;
- Randonnées sont débutées et une nouvelle activité « solo en forêt » a été développée : ils prennent 5 minutes en silence dans un coin de la forêt, pour écouter la nature!

Mme Mélissa présente ce qui a été fait au niveau professionnel :

- Accueil des élèves à besoins particuliers;
- Présentation à l'équipe du SDG de l'approche développementale;
- Pour le volet parent du préscolaire 4 ans : préparation d'ateliers.

Mme Sophie présente les points en lien avec le SDG :

- Nouvelle façon de fonctionner puisque maintenant, des locaux sont disponibles au sous-sol;
- Fonctionnement des présences et des repas;
- Tous les groupes préscolaires ont également leur propre local à Cap-Soleil 1;
- Le nouveau personnel en place est ouvert aux apprentissages et très disponible.

## **20. Communication de la direction**

- Campagne sur la civilité  
Mme Chantal présente la charte sur la civilité. Elle siègeait sur le comité pour monter cette charte. Celle-ci sera affichée dans tous les milieux.
- Redécoupage de bassin secondaire  
Mme Chantal donne l'information sur le redécoupage du secondaire. Du côté de Cap-Soleil, quelques élèves seront touchés et iront à la nouvelle école.
- Plan d'engagement vers la réussite  
Mme Chantal explique aux nouveaux membres, en quoi consiste le PEVR. Elle présente également les orientations et moyens qui font partie du PEVR
- Divers  
Mme Chantal explique où en sont les négociations des enseignants. Vote en faveur de la grève générale illimitée, mais on ne connaît pas la date. Le mandat de grève doit être déposé 7 jours préalables à la date. Elle mentionne que tout se passe bien à l'école malgré le contexte.

## **21. Autres sujets**

- Photo scolaire  
Mme Bolduc explique pourquoi elle demande que ce soit le Conseil d'établissement qui choisisse le photographe. Elle propose : Miss Kit, Photo Repensée et Pomme verte.  
Le conseil d'établissement est en accord avec le fait que des recherches soient faites pour trouver un nouveau photographe. La date devra être le 30 septembre 2024, de façon à ce que l'activité concorde avec la journée de la déclaration officielle des élèves.

## **22. Levée de l'assemblée**

Mme Mélissa Guillemette propose la levée de l'assemblée à 20h55.

**CE 23-24-12**

**Approuvée à l'unanimité.**

---

Signature du président

---

Signature de la secrétaire